

La ville d'Ecully



HANDICAP, QUALITÉ DE VIE

L'aire de jeux inclusive inaugurée au Parc du Vivier

Publié le 19 octobre 2022

Joie des enfants et émotion des familles hier, à l'occasion de l'inauguration de l'aire de jeux inclusive, par le maire Sébastien Michel, en présence de Brigitte Ramond adjointe à l'Éducation et au Handicap à l'initiative de cette implantation, et de Sandrine Chaix, vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de l'action sociale et du handicap qui a soutenu ce projet.

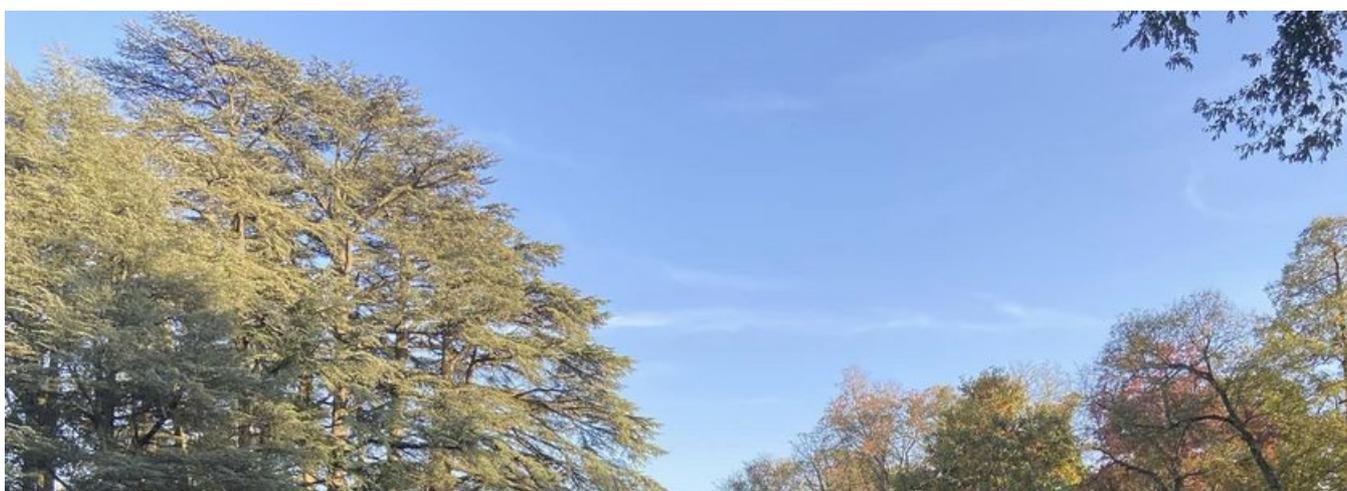


Un tourniquet et un trampoline situés sur l'aire de jeux du parc du Vivier permettent désormais aux enfants en situation de handicap et aux valides de jouer ensemble.

Jade, en fauteuil roulant a ainsi pu profiter du tourniquet en même temps que Lily-Rose et Zakarya, habitués des loisirs adaptés et des membres du Conseil municipal des enfants.



Sébastien Michel a rappelé que cette aire de jeux est un nouvel exemple des nombreuses actions réalisées par la Ville au profit des personnes en situation de handicap dans divers domaines dont ceux des loisirs et du sport (loisirs adaptés, aide financière aux clubs qui créent une section handisport ou de sport adapté, accueil du tournoi européen de hand fauteuil, soutien à un jeune trisomique pour passer son Bafa...)





« Écully fait preuve d'une forte volonté en matière de handicap dans toutes ses politiques » a souligné Sandrine Chaix. « Elle est à l'image de la société handi-bienveillante que nous souhaitons pour demain ».





Ville
d'Écully

MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération

CS 80212

69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h

Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser